

Le [PAYS DE VICHY-AUVERGNE](#) se dote d'un réseau de tiers-lieux. Une étude a été menée en 2016 au niveau du territoire en collaboration avec Relais d'Entreprises pour les télétravailleurs et entreprises agiles. L'initiative part du constat de l'allongement des déplacements domiciles-travail et du développement des micro-entreprises. Le Pays Vichy-Auvergne, qui compte 166 communes et 166.000 habitants, veut proposer une solution en vue de rapprocher l'emploi de l'habitat. Les tiers lieux sont des espaces de travail en milieu périurbain ou rural avec des bureaux individuels, des salles de réunions ou de services mutualisés avec connexion à l'Internet haut débit. www.paysvichyauvergne.com